

# Projet éolien des Cœurs de Boeuf

Commune de Saint-Georges-sur-Arnon

Janvier 2026 - Lettre d'information n°5

## ACTUALITÉS DU PROJET

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2026 !

Après plusieurs mois d'instruction, le projet éolien des Cœurs de Bœuf a été déclaré recevable par la Préfecture !  
**Il entre maintenant dans sa phase finale d'instruction : l'enquête publique. Elle se tiendra du 26 janvier au 27 février 2026.**

Retrouvez dans cette lettre toutes les informations essentielles sur le projet afin de pouvoir donner votre avis. Les modalités de participation à l'enquête publique sont présentées en dernière page.

### Le mot du maire



“Une nouvelle phase de concertation va s'engager avec cette enquête publique : chacune et chacun, de Saint-Georges, Avail, et des communes limitrophes pourra exprimer ses idées, ses accords et désaccords, faire des propositions et émettre des observations. Il ne faut pas oublier que le développement des énergies renouvelables, dont l'éolien, est indispensable pour lutter contre le dérèglement climatique, visant la diminution des gaz à effet de serre, afin de répondre aux besoins croissants en électricité pour nos générations futures.

La production d'énergie, avec l'éolien, participe en effet à la décarbonation de notre environnement, et vise à préserver les écosystèmes essentiels. N'hésitez pas à aller contribuer à l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sauront vous accueillir !”

Jacques Pallas, Maire de Saint-Georges-sur-Arnon

### Le mot du chef de projets

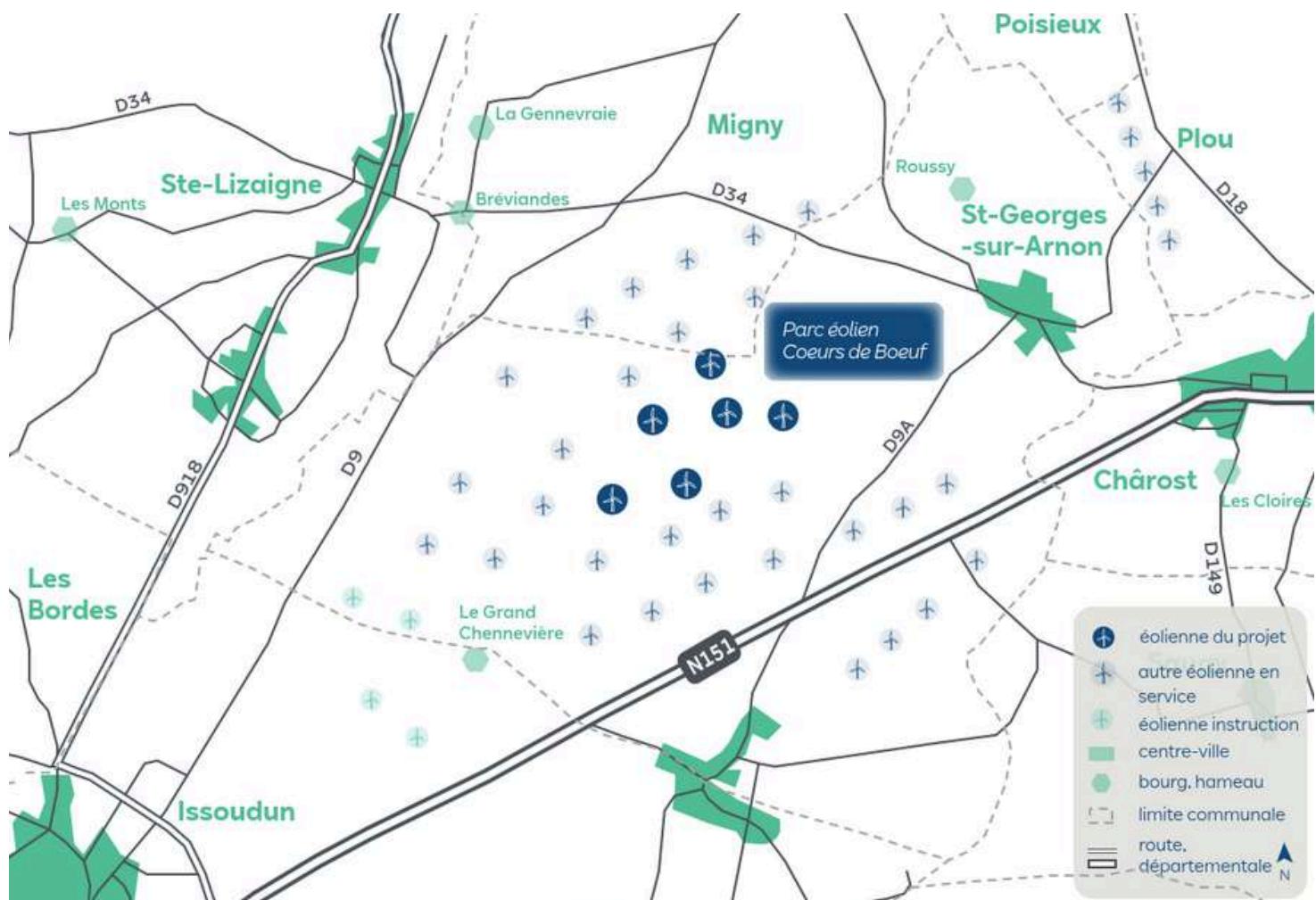


“Ce projet a été développé en concertation avec les élus et les habitants. Il vient de franchir une étape importante : la Préfecture estime que le dossier est “recevable”, c'est-à-dire complet et prêt à être instruit dans son intégralité. La prochaine étape, l'enquête publique, est une étape majeure pour ce projet éolien. Vous serez amené à poser vos questions et à formuler vos remarques sur le projet. Je vous encourage à consulter le dossier d'enquête publique, afin de connaître les détails du projet et d'émettre votre avis. Cinq permanences de la commission d'enquête auront lieu sur la commune et pourront vous aider à lever vos incertitudes.”

Jacques Germain, chef de projets RWE

# Le projet en un coup d'oeil

L'implantation retenue est composée de 6 éoliennes disposées sur un axe Ouest-Est. Celle-ci a été déterminée notamment par les contraintes techniques de la zone d'études (maximisation de l'éloignement aux habitations, optimisation au regard des éoliennes en service,...) mais également par la prise en compte des sensibilités environnementales et paysagères du territoire. Les éoliennes se trouveront à plus d'1,3 km du bourg de Saint-Georges-sur-Arnon.



**éoliennes**

Le projet éolien est composé de 6 éoliennes de 150 mètres maximum en bout de pale.



**10 100**

**foyers**

Un parc éolien de 6 éoliennes produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 10 000 foyers environ.



**25.2**

**MW**

Puissance maximale du parc éolien

# Pourquoi développer un parc éolien ?

## Une production propre

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie<sup>1</sup> qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique. Pendant l'exploitation, l'éolienne n'émet aucun gaz à effet de serre et ne produit aucun déchet. Enfin, une éolienne est recyclable à 95 % en fin de vie.

## Une technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.

## Une faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol, elle n'est pas concurrente des activités agricoles.

## Une industrie compétitive

L'énergie éolienne est l'énergie renouvelable la moins chère, et s'approche des tarifs de l'énergie électronucléaire.

## Une ressource importante et inépuisable

Grâce à ses façades maritimes, la France possède le 2ème gisement de vent en Europe. À un instant T, le vent souffle toujours quelque part sur le territoire.

## Objectifs régionaux

La région Centre - Val de Loire s'est fixée comme objectif l'installation de 2500 MW d'énergie éolienne installée en 2030. Fin 2024, 1727 MW étaient installés.

# Deux ans...

De nombreuses études ont été réalisées dans le cadre du projet éolien : elles composent le dossier d'étude d'impact environnemental. Toutes les études sont disponibles pendant l'enquête publique (voir dernière page).

## L'étude environnementale

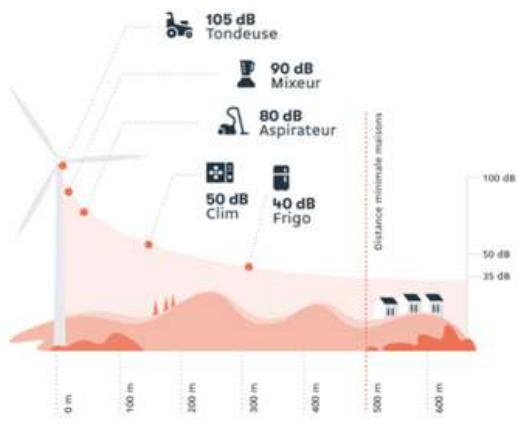
Le volet environnemental de l'étude d'impact repose à la fois sur des études bibliographiques et sur des investigations de terrain (recensement d'espèces végétales et animales). Les inventaires de cette étude sont réalisés au minimum sur un cycle biologique complet (un an).

Des experts ont arpентé la zone d'implantation et ont observé plusieurs espèces sensibles à l'éolien comme le Busard cendré (2 individus) et le Milan noir (2 individus) par exemple. L'inventaire montre aussi une diversité de 19 espèces de chauves-souris avec une grande majorité de Pipistrelles communes. Pour le projet éolien Les Cœurs de Bœuf, l'étude faune/flore et sur les zones humides a été réalisée par le cabinet Institut d'Ecologie Appliquée (IEA), un bureau d'études indépendant. Des mesures en faveur de la biodiversité vont être mises en place de la phase de chantier jusqu'à la phase d'exploitation. Par exemple, un bridage favorable à l'avifaune et aux chauves-souris sera mis en place sur les six éoliennes puis adapté avec la DREAL Centre-Val de Loire. Des parcelles de la zone Natura 2000 de la commune seront aménagées en faveur des rapaces présents dans le département.



Pipistrelle commune  
(Gilles San Martin)

## Impact sonore de l'éolien



Source : Infoéolien

## Le saviez-vous ?



### Un chantier et un parc très suivis :

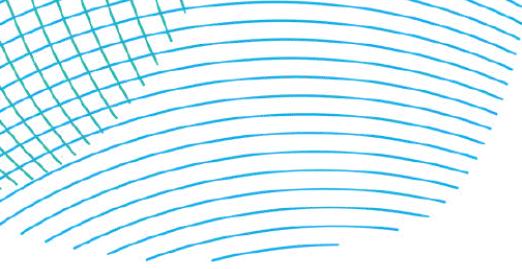
Durant la construction du parc éolien, un écologue indépendant sera mandaté pour réaliser un suivi écologique du chantier et veiller au respect du cahier des charges environnemental (prévention des impacts, remise en état...). Durant la phase d'exploitation, des contrôles et suivis écologiques seront réalisés dans l'année de mise en service, puis à échéance régulière.

## L'étude acoustique

Cette étude permet de s'assurer que le bruit des éoliennes reste inférieur aux seuils légaux prévus par la réglementation française (la plus stricte d'Europe). L'étude acoustique est réalisée par le bureau d'études indépendant Sixense et est consultable durant la phase d'enquête publique.

La réglementation impose au développeur de ne pas dépasser un bruit ambiant (incluant le fonctionnement des éoliennes) de 35 décibels. Au-delà de ce niveau sonore, le bruit des éoliennes est restreint suivant les moments de la journée :

- Diurne (7h-22h) : L'émergence ne doit pas dépasser 5 décibels ;
- Nocturne (22h-7h) : L'émergence ne doit pas dépasser 3 décibels.



# ...d'études poussées

## L'expertise paysagère

L'étude paysagère a été réalisée par le bureau d'études indépendant Enviroscop. L'impact lié au Parc éolien Les Coeurs de Boeuf est modéré pour le village de Saint-Georges-sur-Arnon (photomontage ci-dessous), ainsi que pour le hameau de la Bretonnerie. Pour le reste des villages et hameaux étudiés, l'impact est qualifié de faible à très faible.

54 photomontages ont été réalisés sur l'ensemble du territoire afin d'appréhender de la manière la plus exhaustive possible, les enjeux paysagers liés à ce parc éolien. Comme le reste des études, l'intégralité de ces photomontages est disponible durant la phase d'enquête publique.



Photomontage depuis la sortie nord-ouest de Saint-Georges-sur-Arnon



Photomontage depuis Avail - sortie Nord



Photomontage depuis Les Barreaux

## L'étude de vent

La ressource locale en vent est un facteur déterminant dans la conception du projet éolien : choix du modèle, nombre, implantation. Un mât de mesure de 100 mètres a été installé en 2022. Il est équipé de plusieurs types d'instruments de mesures, à différentes hauteurs : des girouettes (direction du vent) et anémomètres (vitesse du vent). Des micros à ultra-sons y sont également installés durant certaines périodes de l'année, afin de compléter les données de l'étude faune et flore sur l'activité des chauves-souris en altitude. Le dossier étant jugé aujourd'hui recevable par la Préfecture, le mât de mesure sera démonté au début du printemps 2026.



Mât de mesure / Source : RWE

# Les bénéfices pour le territoire

## Des bénéfices économiques pour les collectivités

Comme toute installation, le parc éolien générera des recettes fiscales pour les collectivités. Ces retombées participeront au financement des services publics et projets locaux sur votre territoire.

Les recettes fiscales des collectivités seront recalculées chaque année suivant les dispositions fiscales en vigueur ; elles dépendent de la puissance des installations.

Collectivité	Recettes fiscales annuelles
Commune de Saint-Georges-sur-Aronn	59 600€
Communauté de communes du Pays d'Issoudun	96 700€
Département de l'Indre	54 200€

simulation pour 6 éoliennes de 4.2 MW, basée sur les dispositions fiscales de l'année 2025

## Les mesures d'accompagnement à la construction du parc

Convaincu que la transition écologique ne passe pas uniquement par de grands projets, mais doit être réalisée aussi à l'échelle locale et individuelle, RWE met en place, dans le cadre de ses projets éoliens, des mesures dites "d'accompagnement". Il s'agit d'une démarche volontaire, non obligatoire, qui permet d'accompagner les mesures de réduction et de compensation prévues dans le cadre du projet, et qui sont ainsi, en lien avec le cadre de vie des habitants, la transition écologique et énergétique locale, la protection de la biodiversité et du patrimoine, et la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES).

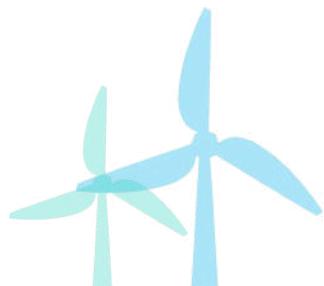
Ces mesures ont été définies et travaillées avec les élus du Conseil Municipal de Saint-Georges-sur-Aronn, et votées avec les riverains lors de la permanence du 19 septembre 2023.

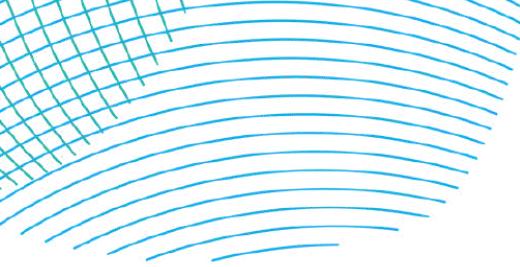


Participation aux travaux ou achats en lien avec les énergies renouvelables ou les économies d'énergie pour les riverains, afin de compenser les GES du projet



Mise en place d'une prairie de fauche favorable aux busards et d'habitats divers





# Vos questions... Nos réponses

## Pourquoi avoir réduit le projet de 7 à 6 éoliennes ?

Un premier projet éolien a été étudié sur cette zone, autour de la Ferme des Pierrots, en 2022 et 2023. Cependant, suite à l'augmentation des restrictions aéronautiques, et notamment celles de l'armée, le projet a dû prendre en compte de nouveaux éléments. En effet, la 7ème éolienne ne peut plus respecter le plafond aérien demandé. Les 6 autres, en revanche, peuvent être mise en service, à condition de ne pas dépasser 150m de hauteur totale. Le dossier complet a donc été mis à jour, en tenant compte de cette évolution.

## Quelle est la différence avec le Parc des Pierrots ?

En 2021, la société RWE a mis en service le Parc éolien Les Pierrots, sur la commune de Saint-Georges-sur-Arnon. Fort d'une concertation réussie et d'un travail de terrain depuis de nombreuses années (plus de 20 ans), la société RWE a étudié la possibilité de faire une extension à ce projet, en venant au centre de l'arc de cercle formé par le premier projet.

Cette extension a été très finement étudiée, afin d'optimiser la production électrique et de ne pas subir d'effet de sillage avec les éoliennes déjà en service.

Les éoliennes des deux parcs ont des gabarits similaires, entre 5 et 10m de moins pour le Parc éolien Les Cœurs de Bœuf, mais la puissance par éolienne de ce dernier est doublée grâce aux avancées technologiques.

## Quand aura lieu le démantèlement ?

Depuis le développement de cette technologie, à la fin des années 1990, une éolienne a grandement évolué. Parmi les nombreux changements, la puissance, qui a été multipliée par 10. Il est donc difficile d'estimer aujourd'hui si une éolienne de 4 MW sera toujours optimisée dans les prochaines dizaines d'années. Le Parc éolien Les Cœurs de Bœuf restera en service au minimum 20 ans. Cette durée pourra être prolongée de 20 voir même 30 années supplémentaires.

## Le démantèlement est-il de la responsabilité de l'agriculteur ?

La réponse à cette question est claire : non. Le démantèlement est financé intégralement par l'exploitant du Parc éolien grâce aux retombées économiques liées à la production d'énergie.

Ici, la responsabilité repose sur la société Parc éolien Les Cœurs de Bœuf, filiale de RWE Renouvelables France.

De nombreux éléments sont à prendre en compte durant cette phase. En voici quelques exemples :

- Démantèlement intégral, y compris la totalité de la fondation ;
- Remise en état du terrain ;
- Respect environnemental.

# Comment participer à l'enquête publique ?

L'enquête publique aura lieu du lundi 26 janvier au vendredi 27 février 2026.

Elle constitue la phase réglementaire de consultation du territoire pour le projet éolien des Cœurs de Bœuf. Vous pouvez consulter le dossier de demande d'Autorisation Environnementale en mairie ou en ligne :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE/Enquete-publique-Parc-eolien-Les-Coeurs-de-Boeuf-Saint-Georges-sur-Arnon>.

L'avis du territoire sera ensuite pris en compte par le Préfet dans sa décision finale.

## Comment participer à l'enquête publique ?



### Sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Saint-Georges-sur-Arnon

(ou par voie postale adressée à la Mairie de Saint-Georges-sur-Arnon)



### Lors des permanences de la Commission d'Enquête :

en Mairie de Saint-Georges-sur-Arnon,  
aux horaires ci-dessous :

- Lundi 26 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 11 février 2026 de 14h00 à 17h00 ;
- Jeudi 19 février 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- Vendredi 27 février 2026 de 14h00 à 17h00.

Centre culturel Georges Sand, 1 place de l'église,  
aux horaires ci-dessous :

- Samedi 7 février 2026 de 9h00 à 12h00



### Par voie électronique à l'adresse dédiée :

[enquete-publique-7022@registredematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7022@registredematerialise.fr)



### Sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7022/>

## Les prochaines étapes du projet

